

2023

Le Jardin du Chayran affirme ses choix stratégiques



Le mot de notre Président



2021, l'année charnière, 2022, l'année de la consolidation, 2023, l'année de l'affirmation

Le Jardin du Chayran revient de loin: l'incendie, le covid, de nombreux aléas, y compris climatiques, les "stops & go" de l'Etat en matière de développement de l'Insertion par l'Activité Economique, ...

Pourtant, il garde son cap et affirme aujourd'hui un certain nombre de choix stratégiques:

- *atteindre un équilibre économique pour être en capacité de mettre en oeuvre les autres objectifs stratégiques que sont:*
 - *réussir la transition professionnelle de nos salariés*
 - *produire et partager pour préserver l'environnement*
 - *rendre accessible des produits alimentaires de qualité pour le plus grand nombre*
 - *s'assurer des bonnes conditions pour s'assurer du bien être de tous au travail.*

Ses idées sont claires, mais doivent faire face aux éternels aléas des politiques publiques :

- *manque de clarté et d'anticipation des financements du FSE qui ont mis en grande tension notre trésorerie,*
- *blocage de nos aides aux postes après nous avoir soutenu dans des investissements importants pour développer les postes en insertion*
- *et malheureusement, de nombreux nuages noirs qui s'amoncellent sur l'avenir des structures de l'IAE, avec l'intime conviction que le Plein Emploi ne laissera personne au bord de la route...*

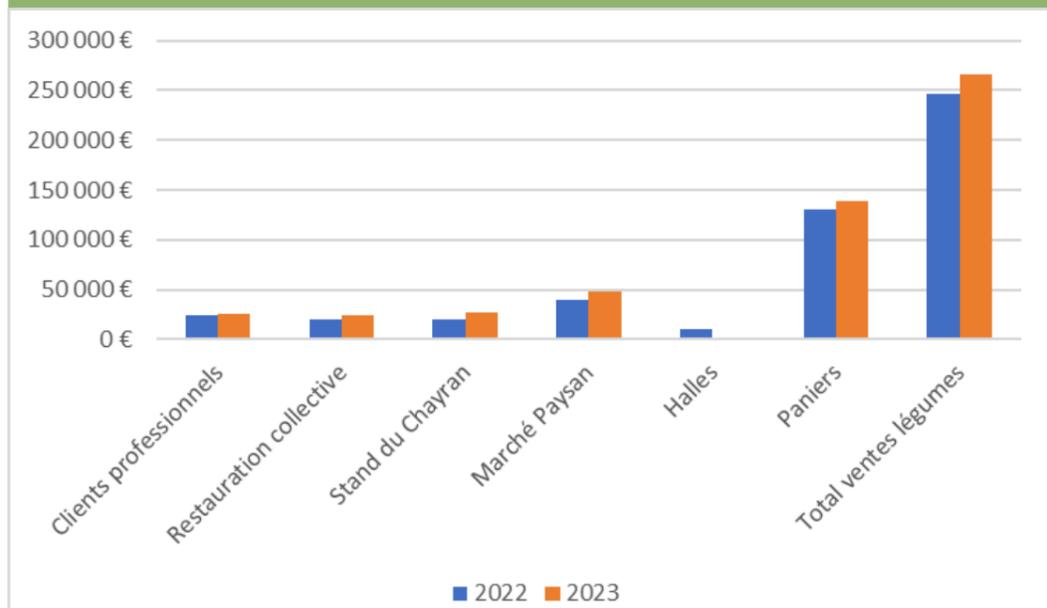
Cependant, si l'on doit résumer en quelques mots, l'Année 2023 du Jardin du Chayran, on peut retenir:

- *une stabilisation d'un point de vue des ventes de légumes et un développement important du débouché vers l'alimentation solidaire;*
- *une volonté affirmée de se tourner vers les entreprises avec le développement de rendez vous pour échanger et la mise en place du suivi dans l'emploi*
- *le choix réaffirmé d'une production et d'une gestion écologique de nos ressources: projet photovoltaïque, gestion de l'eau, projet sur le compost,*
- *la volonté de travailler en collaboration avec d'autres structures du Millavois pour développer de nouveaux outils pour accompagner les plus éloignés de l'emploi.*

Tout ce travail étant mené par des équipes de bénévoles et de salariés engagés pour donner sa chance à toutes les personnes du territoire du Millavois et du Sud Aveyron.

Le cap du Jardin du Chayran est clair et ambitieux, mais faut il encore que les nuages noirs qui s'amoncellent ne viennent pas définitivement fermer l'horizon ...

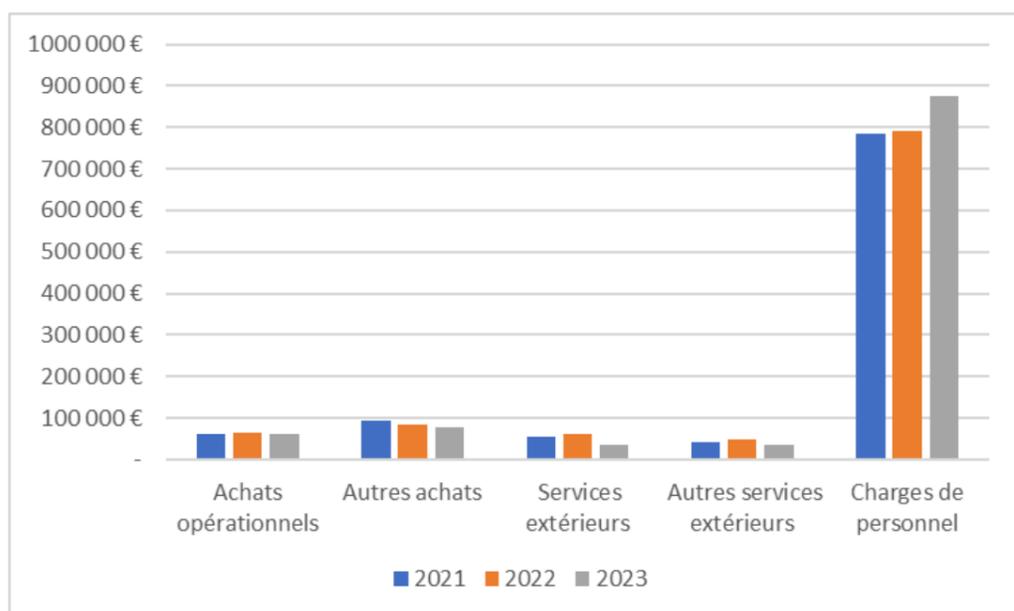
2023: Le Jardin maintient son niveau de production et stabilise ses débouchés



+ 8%

Globalement la vente de légumes a progressé dans tous les secteurs: restauration collective, vente directe, paniers... malgré le repositionnement commercial décidé en 2022

2023: Dans un contexte économique compliqué, il a fallu maîtriser les charges et les investissements



Toutes les charges ont pu être maîtrisées malgré l'inflation et l'augmentation sur plusieurs postes. Seule la charge salariale a nettement augmenté en raison des revalorisations salariales et des postes de permanents stabilisés.

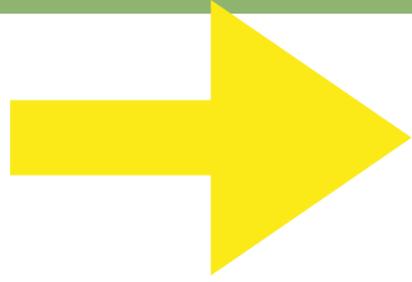
2023: Le Jardin s'équipe pour préserver l'environnement et améliorer l'outil de production



Cofinancé par l'Union européenne



2023: Le renforcement du lien avec les entreprises porte ses fruits pour nos salariés



Objectif : créer/maintenir le lien entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi des salariés en transition professionnelle

Organisation de 2 évènements entreprises au Jardin

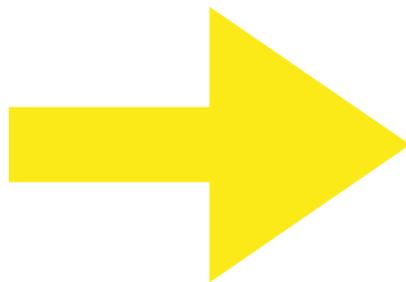
Participation à 6 évènements emploi sur le territoire



Participation à 4 évènements de collectifs d'entreprise



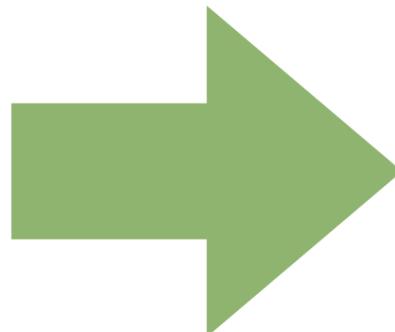
Réalisation de 11 visites d'entreprises avec les salariés



Objectif : accompagner les salariés dans l'entreprise pour s'assurer du maintien dans l'emploi



61 salariés soit 22,25 ETP ont été accueillis au Jardin en 2023



74% de sorties positives dont un tiers en Emploi Durable

2024: Renforcement du lien avec les entreprises au service de leur politique RSE

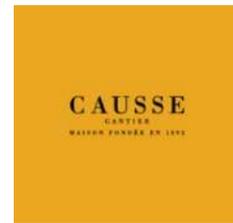
En leur proposant des paniers de légumes bio et de saison pour leurs salariés livrés directement dans l'entreprise.



Les entreprises y gagnent

- la réduction de leur impact environnemental en soutenant une agriculture biologique et locale
- la valorisation de leur image d'entreprise soutenant à une structure à vocation sociale de transition professionnelle,
- la satisfaction des salariés disposant de produits sur site, positifs pour leur santé

Déjà partenaires :



2024: Le développement d'un nouveau dispositif pour les personnes encore plus éloignées de l'emploi



Dans le cadre du travail engagé par Territoire Insertion Mutualisation constitué du Jardin, de Tremplin pour l'emploi et de Trait d'Union, un diagnostic de territoire a fait apparaître le **besoin d'un nouvel outil pour accompagner des personnes encore plus éloignées de l'emploi que celles qu'accompagnent déjà nos structures.**



Le parcours au sein de Premières heures en chantier à Millau



01 ORIENTATION DANS LE PROGRAMME

QUOI?
Orientation de la personne dans le programme par les orienteurs France travail, MU, CCAS, CHRS, CD, unité de réadaptation sociale etc...

QUI?
Les partenaires orienteurs

COMMENT?
Le travailleur social « orienteur » s'assure que la personne est intéressée et motivée pour bénéficier du dispositif. Elle prend contact avec PHC.

02 DECOUVERTE DU LIEU ET RENCONTRE

QUOI?
Cette étape permet de confirmer l'intérêt de la personne pour le dispositif et de commencer à prendre des repères.

QUI?
La personne est accompagnée du travailleur social « orienteur ». Elle rencontre l'éducateur PHC

COMMENT?
Découverte du lieu d'activité et rencontre avec l'éducateur.

03 REMISE EN ACTIVITÉ TRÈS PROGRESSIVE

QUOI?
Remise en activité très progressive sur la base d'1/2 journée de travail, accompagné d'un éducateur socio/pro dans une logique de « faire avec ».

QUI?
L'éducateur PHC sur accompagnement, encadrement Les orienteurs sur la poursuite de l'accompagnement

COMMENT?
Contrat de 4h
Paiement possible à la journée
Transport proposé du domicile au chantier.
Support d'activité au Jardin du Chayran, ACI de Tremplin pour l'emploi et Trait d'union

04 AUGMENTATION PROGRESSIVE DES HEURES

Augmentation très progressive du nombre d'heures hebdomadaires travaillées afin de ne pas mettre le salarié en difficulté. Intégration progressive du salarié Premières Heures à une équipe de travail. Adaptation au rythme du salarié.

QUI?
L'éducateur PHC sur accompagnement, encadrement Les orienteurs sur la poursuite de l'accompagnement

COMMENT?
Contrat de 8h à 16h
Paiement possible à la journée
Transport proposé du domicile au chantier.
Support d'activité au Jardin du Chayrant, ACI de Tremplin pour l'emploi et Trait d'union

05 POURSUITE DU PARCOURS EN CDDI

Poursuite du parcours en CDDI au sein des SIAE de TIM / La sortie peut également être proposée vers d'autres chantiers partenaires. La suite de parcours doit se faire sans rupture

QUI?
L'éducateur PHC sur accompagnement, encadrement Les orienteurs sur la poursuite de l'accompagnement Les encadrants /ASP du chantier intégrant la personne

COMMENT?
Des heures effectués ponctuellement au sein du chantier, en plus de PHC de manière progressive

SUPPORT ACTIVITÉ

-Au Jardin du Chayran
Jardin Pédagogique : entretien général autour du Jardin pédagogique et du Jardin du Chayran .
-A Tremplin pour l'emploi activité annexe au chantier d'insertion Bric et Broc pour des petits travaux , réalisée sur Millau.
-A Trait d'union entretiens des locaux.

Recrutement de la personne, signature du contrat



Cofinancé par l'Union européenne

